

Une voie de choix



Journal municipal

Juin 2026





Informations générales	3
Répertoire	4
L'équipe municipale	4
Organismes	4
Résumé de la séance du conseil	5
Avis public	6
Services municipaux / Autres nouvelles	7
Bureau municipal fermé	7
Versement de taxes.....	7
Colportage	7
Demande de permis	7
Bruits et nuisances sonores	7
Collecte d'encombrants	8
Rappel règlement concernant les chiens	8
Remboursement des activités non desservies	9
Eaux usées	9
Utilisation de l'eau potable	10
Loisirs, culture et vie communautaire	11
Calendrier des activités	11
Parcs et toilettes publiques	11
Optique Portneuf	11
Lave-auto Local des jeunes	12
Je tricote au quai.....	13
Local des jeunes activités.....	13
Un été animé à Portneuf - programmation estivale	14
Retour sur les événements	16
Bibliothèque	17
Activités des organismes.....	18
Divers	19

Le contenu du Journal municipal UNE VOIE DE CHOIX est limité à des éléments d'information pertinents et factuels. La Ville, par l'entremise du comité du Journal, n'accepte aucun article de nature éditoriale ou de texte d'opinion de quelque nature que ce soit. La vocation du Journal municipal étant d'abord et avant tout axée sur la communication au sujet des affaires municipales, le comité du Journal se réserve le droit, en tout temps, d'accepter ou de refuser du contenu qui ne lui semble pas objectif, neutre ou pertinent pour les citoyens. Par ailleurs, lorsque requis, la Ville se réserve le droit de corriger ou de modifier la mise en page ou le contenu reçu, tout en respectant le sens du texte, dans un souci d'harmonisation et de qualité de l'information diffusée. Enfin, la forme masculine utilisée dans la rédaction du Journal municipal est non-discriminatoire et vise uniquement à alléger le texte et à en faciliter la lecture. Retrouvez également le Journal municipal en version électronique sur notre site Internet www.villedeportneuf.com dans la section « Ma ville / Journal municipal ».

Informations générales



HÔTEL DE VILLE

655, Avenue de l'Église, Portneuf (Québec) G0A 2Y0

Téléphone : 418 286-3844

Courriel : info@villedeportneuf.com

HEURES D'OUVERTURE*

Lundi au jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 9 h à 13 h

*Lors des journées fériées, l'horaire peut varier.

Pour rencontrer l'équipe municipale en dehors des heures d'ouverture, communiquez avec nous.

RESPONSABILITÉS ET COMITÉS

Mario Alain MAIRE maire@villedeportneuf.com	<ul style="list-style-type: none">• Finances• Préfet de la MRC de Portneuf	<ul style="list-style-type: none">• Ressources humaines• Voirie, Aqueduc, Égout
Jean Monfet CONSEILLER AU POSTE #1 jean.monfet@villedeportneuf.com	<ul style="list-style-type: none">• Maire suppléant• Conseil d'administration de la Résidence Portneuvienne• Régie portneuvoise de protection incendie (substitut)	<ul style="list-style-type: none">• Finances• Ressources humaines• Corporation d'aménagement et de protection de la rivière Sainte-Anne (CAPSA)
Yves Savard CONSEILLER AU POSTE #2 yves.savard@villedeportneuf.com	<ul style="list-style-type: none">• Récolo (substitut)• Ressources humaines• Comité consultatif d'urbanisme	<ul style="list-style-type: none">• Parc naturel régional de Portneuf• Voirie, Aqueduc, Égout
Linda Côté CONSEILLÈRE AU POSTE #3 Linda.cote@villedeportneuf.com	<ul style="list-style-type: none">• Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)• Bibliothèque municipale et Réseau Biblio	<ul style="list-style-type: none">• Comité de suivi de la politique familiale et des aînés• Table de concertation culture
Joëlle Genois CONSEILLÈRE AU POSTE #4 joelle.genois@villedeportneuf.com	<ul style="list-style-type: none">• Récolo• Comité des communications et des loisirs• Secteur perthuis	<ul style="list-style-type: none">• Conseil d'administration de la Résidence Portneuvienne (substitut)• Représentante à la MRC de Portneuf (substitut)
Elisa Gingras Pascal CONSEILLÈRE AU POSTE #5 elisa.gingraspascal@villedeportneuf.com	<ul style="list-style-type: none">• Ressources humaines• Finances• Comité consultatif d'urbanisme	<ul style="list-style-type: none">• Comité du développement durable Fonds Alcoa• Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)
Diane Godin CONSEILLÈRE AU POSTE #6 diane.godin@villedeportneuf.com	<ul style="list-style-type: none">• Représentante à la MRC de Portneuf• Représentante à l'Office Municipal Habitation du Grand Portneuf	<ul style="list-style-type: none">• Conseil d'administration de la Table de Concertation des Aînés de Portneuf.

PLAINTÉ, REQUÊTE ET SUGGESTION

Pour soumettre une plainte, requête ou une suggestion à l'équipe ou au conseil municipal, transmettez un courriel à info@villedeportneuf.com ou complétez le formulaire disponible sur notre site Internet ou à l'hôtel de ville. Vous devrez détailler la situation ainsi que fournir les informations suivantes : nom et prénom, adresse, numéro de téléphone, courriel, ainsi que la meilleure façon de vous joindre (courriel ou téléphone). Soyez assuré que les demandes restent confidentielles.



L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Pour joindre l'hôtel de ville : 418 286-3844 puis composez le numéro de poste :

RÉCEPTION

Lison Lafrance, poste 1
info@villedeportneuf.com

DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE

Vincent Lévesque Dostie, poste 18

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

Morgane Zaffalon, poste 14

COMPTES PAYABLES

Carrie-France Leclerc, poste 16
Hélène Lavallée, poste 17

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Julien Pertin, poste 13
Gabrielle Paquin, poste 12

AGENTE DE COMMUNICATIONS

Jacinthe Gagnon, poste 22

INFRASTRUCTURES

Denis Dion, poste 15

TRAVAUX PUBLICS (pendant les heures d'ouverture)

Garage municipal, poste 10

URBANISME

Mylène Parent, poste 19
Kalina Simard, poste 21

RÉGIE PORTNEUVOISE DE PROTECTION DES INCENDIES (RÉPPI)

418 285-1207

BIBLIOTHÈQUE LA DÉCOUVERTE

Marcelle Thibault, 418 808-2818
biblio@villedeportneuf.com

CONTRÔLE ANIMALIER

SPA Québec, 418 527-9104

ORGANISMES

Cercle de Fermières Portneuf (secteur sud)

cerclefermieresportneuf@gmail.com

Cercle de Fermières Portneuf (secteur nord)

alanglais59@hotmail.com

FADOQ de la joie de Portneuf inc.

lefebvre.sylvie@live.ca

La course de la Banquise Portneuf

coursedelabanquise@gmail.com

La Société d'Histoire et du Patrimoine Portneuf 1861

demers.gignac@telus.net

Les Chevaliers de Colomb du conseil de Portneuf no: 6290

darpier59@gmail.com

Les scouts de Portneuf (74e groupe de Portneuf)

Chantal.bussières@telus.net

Reg'Arts Portneuf

regarts.portneuf@gmail.com

Société des Arts Traditionnels de Portneuf

gaetanmorissette@hotmail.com

Société Saint-Vincent de Paul de Portneuf et Comptoir vestimentaire

ndportneuf@ssvpq.org

Pour toute **urgence** nécessitant une intervention **immédiate** du Service des travaux publics en dehors des heures normales, veuillez composer le **418 284-9794**.

Résumé de la séance du conseil



Dorénavant, un résumé des séances du conseil sera partagé dans le journal municipal. Les procès-verbaux complets sont disponibles en ligne au [www.villedeportneuf.com / MA VILLE / SÉANCES DU CONSEIL](http://www.villedeportneuf.com/MA_VILLE/SÉANCES_DU_CONSEIL).

SÉANCE ORDINAIRE DU 1ER JUIN 2026

Adoption des comptes payés du mois de mai : Dépôt de la liste des chèques émis et des comptes payés en date du 29 mai totalisant la somme de 255 589,76 \$.

Programme d'aide à la voirie locale - attestations de fin de travaux : Autorisation de la présentation de la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur.

Demande de financement temporaire et autorisation de signature - Règlement # 303 : Demande à la Caisse Desjardins du centre de Portneuf d'un financement temporaire au montant de 1 519 752 \$, tel que prévu au règlement # 303.

Autorisation de signature - Carte de crédit approvisionnement : Autorisation pour Vincent Lévesque Dostie, directeur général, ainsi que Morgane Zaffalon, directrice générale adjointe à signer des demandes de cartes de crédit, incluant leur renouvellement, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

Autorisation signature – Lettre d'entente Préposé Parcs : Autorisation de signer la lettre d'entente définissant les fonctions et les conditions de travail.

Participation financière au transport adapté pour 2026 : Approbation du plan de transport, de la tarification à l'usager et désignation de la Corporation de transport régional de Portneuf à titre d'organisme mandataire.

Autorisation – accès et création du dossier d'entreprise en ligne auprès de l'agence du revenu du canada : Autorisation pour Vincent Lévesque Dostie, directeur général, ainsi que Morgane Zaffalon, directrice générale adjointe.

Embauches :

- Embauche de Laurianne Gratton à titre d'animatrice-intervenante au local des jeunes ;
- Embauche de Ludovic Perron à titre de préposé loisirs BPA. Et autorisation de signature des documents nécessaires à l'embauche par Julien Perlin, directeur des loisirs de la culture et la vie communautaire ;

- Embauches de Benjamin Duquette et de Julien Poussard à titre de préposé parcs et loisirs.

Soutien aux événements :

- **Je tricote au Quai de Portneuf :** Autorisation d'un soutien de 1 200 \$ pour la tenue de l'événement.
- **Route Arts et Saveurs :** Autorisation d'un soutien de 500 \$ pour la tenue de l'événement.

Demande de permis de construction assujéti au PIIA – 58, 1re Avenue : Autorisation au Service d'urbanisme à émettre le permis de construction en vue de permettre les travaux de rénovation sur l'immeuble sis au 58, 1re Avenue à Portneuf.

Avis de motion et présentation du projet de règlement # 311 prévoyant une dépense de 500 000 \$ pour la réfection de diverses routes et rangs et un emprunt à long terme n'excédant pas 500 000 \$.

Avis de motion et présentation du projet de règlement # 312 relatif à l'aménagement des ponceaux d'accès aux lots privés adjacents à la voie publique et à l'aménagement des fossés municipaux.

Expertise technique pour travaux de voirie – Mandat à Englobe : Autorisation de la réquisition des services de la firme Englobe.

Achat de sulfate pour traitement des eaux usées : Autorisation d'achat de sulfate ferrique auprès de Chemtrade Chemicals Canada Ltée, pour une dépense de 16 709,44 \$ + tx.

Prochaine séance du conseil : Lundi 6 juillet à 19 h 30 au 500, rue Notre-Dame, Portneuf.

SÉANCE DU CONSEIL EN REDIFFUSION

Les séances du conseil sont maintenant filmées et seront disponibles en rediffusion dès le lendemain ou surlendemain. Vous pouvez donc visionner celles-ci en rediffusion.

Les liens des vidéos sont disponibles sur notre site Internet au www.villedeportneuf.com.



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION POUR LE PROJET DE RÈGLEMENT # 309

Prenez avis qu'une assemblée de consultation aura lieu le lundi 6 juillet 2026, à 19 h 30, au Carrefour municipal, situé au 500, rue Notre-Dame à Portneuf, à la suite de l'adoption par le conseil municipal du projet de règlement suivant :

Adoption du projet de règlement numéro # 309 modifiant le règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme numéro # 112 afin de prévoir une mesure d'exception aux conditions d'émission du permis de construction applicable dans la zone résidentielle de villégiature rv-3.

Les personnes qui ont un intérêt peuvent faire leurs représentations au conseil lors de cette assemblée. Le règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité durant les heures régulières de bureau.

Toute personne qui a un intérêt pour ce règlement peut également transmettre par écrit ses commentaires au conseil municipal. Ces commentaires doivent être transmis au plus tard à 15 h le jour de la tenue de l'assemblée publique de consultation.

Ils peuvent être transmis par courriel à l'adresse suivante : info@villedeportneuf.com . Ou bien être déposés à la réception de l'hôtel de ville ou transmis par la poste au 655, avenue de l'Église, Portneuf, Qc, GOA 2Y0.

Donné à Portneuf, ce 2 juin 2026

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION POUR LE PROJET DE RÈGLEMENT # 310

Prenez avis qu'une assemblée de consultation aura lieu le lundi 6 juillet 2026, à 19 h 30, au Carrefour municipal, situé au 500, rue Notre-Dame à Portneuf, à la suite de l'adoption par le conseil municipal du projet de règlement suivant :

Adoption du projet de règlement numéro # 310 modifiant le plan d'urbanisme numéro # 115 afin de préciser le texte relatif à l'affectation résidentielle de villégiature.

Les personnes qui ont un intérêt peuvent faire leurs représentations au conseil lors de cette assemblée. Le règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité durant les heures régulières de bureau.

Toute personne qui a un intérêt pour ce règlement peut également transmettre par écrit ses commentaires au conseil municipal. Ces commentaires doivent être transmis au plus tard à 15 h le jour de la tenue de l'assemblée publique de consultation.

Ils peuvent être transmis par courriel à l'adresse suivante : info@villedeportneuf.com . Ou bien être déposés à la réception de l'hôtel de ville ou transmis par la poste au 655, avenue de l'Église, Portneuf, Qc, GOA 2Y0.

Donné à Portneuf, ce 2 juin 2026



BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

Veillez noter que le bureau municipal sera fermé le **24 juin** et le **1er juillet** 2026.

En dehors des jours fériés, l'horaire est le suivant :

Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Vendredi de 9 h à 13 h

Versement des taxes



3^e versement : 9 juin
4^e versement : 9 juillet

AVIS CONCERNANT LE COLPORTAGE

Conformément au règlement 6.1 du RMU-2021 relatif à la sécurité et à la qualité de vie, la Ville de Portneuf n'octroie aucun permis de colportage aux entreprises.

Ainsi, aucune autorisation n'a été délivrée pour des activités de porte-à-porte sur l'ensemble du territoire. Nous invitons les citoyennes et citoyens à faire preuve de vigilance.

En cas de doute ou si une situation vous semble suspecte, n'hésitez pas à communiquer avec la Sûreté du Québec.

BRUITS ET NUISANCES SONORES

Avec le retour du beau temps, les travaux extérieurs reprennent dans nos quartiers.



Nous vous rappelons que, conformément au Règlement uniformisé RMU-2021 (articles 7.1.8 et 7.1.9), il est interdit entre 21 h et 7 h :

- D'utiliser une tondeuse, une scie à chaîne, une débroussailleuse ou un coupe-herbe ;
- De réaliser ou faire réaliser des travaux de construction, démolition, réparation (y compris de véhicules), ou toute autre activité causant un bruit pouvant troubler la paix et le confort du voisinage.

Ces règles visent à préserver la tranquillité de tous.

Merci de votre compréhension et de votre respect envers vos voisins !

DEMANDE DE PERMIS

COMMENT FACILITER LE TRAITEMENT ?



Remplissez votre formulaire avec soin.



Portez attention aux sections surlignées en jaune.



Fournissez tous les documents nécessaires.

SOUMETTRE VOTRE DEMANDE DE PERMIS :

Une fois complété, le formulaire ainsi que les documents requis peuvent être déposés au bureau municipal situé au 655, Avenue de l'Église, Portneuf ou envoyés par courriel à info@villedeportneuf.com.

OÙ TROUVER LES FORMULAIRES ?

Les formulaires sont disponibles sur le site Internet villedeportneuf.com ou à l'hôtel de ville.



Délai pouvant aller jusqu'à 30 jours.

Vous planifiez abattre un arbre ? Un permis est nécessaire.

En cas d'absence de demande, des **AMENDES** seront appliquées.



COLLECTE D'ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants aura lieu le **8 juillet**. Vos encombrants peuvent être déposés près de la rue pour la collecte **quelques jours seulement avant. Il est interdit de laisser des encombrants plusieurs jours ou semaines avant la collecte.**

Si toutefois, vous avez besoin de vous départir d'encombrants avant cette date, vous pouvez vous rendre dans un des écocentres de la Région de Portneuf.

Qu'est-ce qu'un encombrant ? Les encombrants sont les articles non recyclables volumineux ou lourds, n'excédant pas 45 kg (100 livres) et ne pouvant être reçus lors de la collecte régulière. Ils ne doivent pas occuper un volume supérieur à 3 m³. Notez que pour des raisons de sécurité, un objet jugé trop lourd ou trop volumineux ne sera pas ramassé.

- Les encombrants doivent être déposés en bordure de rue la veille de la collecte;
- Un maximum de 3 mètres cubes est ramassé par adresse;
- Les encombrants déposés dans une remorque ne sont pas ramassés;
- Les objets à ramasser doivent être déposés à l'écart d'objets non destinés à la collecte;
- Les contenants dans lesquels sont placés les encombrants sont ramassés avec les encombrants.

Pour l'horaire des écocentres ou toutes questions concernant ceux-ci, communiquez avec Récolo au 418 876-2714 ou consultez le site Internet : www.laregieverte.ca.

RAPPEL CONCERNANT LES CHIENS

Avec la belle saison qui s'installe et les promenades plus fréquentes, **voici quelques rappels concernant la réglementation municipale liée aux chiens.**



Les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps. Les chiens de 20 kg et plus doivent porter un harnais ou un licou attaché à la laisse. Un chien ne peut se trouver sur un terrain privé sans l'autorisation du propriétaire. À domicile, votre chien doit être retenu de façon sécuritaire afin d'éviter qu'il quitte votre terrain.

Les chiens sont interdits dans certains espaces :

- Terrains de baseball et de tennis
- Terrain de soccer
- Patinoire
- Parc de la Bûche

Constituent également des nuisances :

- Les aboiements excessifs
- Les chiens dans les aires de jeux pour enfants
- Les attaques ou morsures envers une personne ou un autre animal

Pour consulter la réglementation complète : www.villedoportneuf.com/urbanisme

ACTIVITÉS LOISIRS NON DESSERVIES

Rappel : Il est possible de demander un remboursement pour des activités non offertes dans la Ville de Portneuf.

Certaines conditions s'appliquent. Un montant maximal de 300 \$ par résident sera remboursé pour des activités offertes dans **l'une des municipalités de la MRC de Portneuf**.

Les demandes doivent être effectuées dans l'année où le cours a lieu.

Ainsi, seules les activités tenues en 2026 sont admissibles cette année.

Les documents suivants doivent être fournis par le citoyen :

- **Formulaire « Activités non desservies »**, dûment complété. Disponible sur le site Internet ou à l'hôtel de ville;
- **Reçu officiel** incluant le nom du cours, le nom du participant, le montant payé ainsi que les dates de début et de fin de l'activité;
- **Pièce justificative** démontrant le coût de l'activité de la municipalité où elle est offerte.

Ils peuvent être déposés à l'hôtel de ville ou envoyés par courriel à info@villedeportneuf.com.

*La Ville ne sera pas tenue de traiter une demande incomplète.



ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Afin d'assurer le bon fonctionnement des réseaux d'égouts municipaux et des installations du Camping Panoramique, la Ville de Portneuf souhaite rappeler l'importance de porter une attention particulière aux produits rejetés dans les conduites. Dans un contexte de gestion efficace des infrastructures et de contrôle des coûts d'exploitation, la collaboration de tous est essentielle.

Depuis quelque temps, des interventions fréquentes sont nécessaires pour débloquer les pompes d'égout sanitaire. Des lingettes, des matières plastiques et divers résidus y sont régulièrement retrouvés, nuisant au bon fonctionnement des équipements. Les lingettes, même dites « jetables », sont très résistantes et se dégradent difficilement, ce qui entraîne des obstructions dans les réseaux et peut causer des refoulements d'eaux usées dans les résidences.

Il est donc important d'éviter de jeter dans les égouts des produits tels que : lingettes, couches, produits d'hygiène, plastiques, huiles, graisses, peintures, solvants, ainsi que toute matière peu ou non dégradable. Certains éléments, comme les cheveux, le papier ou les résidus alimentaires, devraient également être limités. De façon générale, tout ce qui peut être jeté à la poubelle doit y être déposé.

Ces gestes simples contribuent à protéger les infrastructures municipales, à réduire les coûts d'entretien et à assurer une gestion durable de l'eau.



Pour information, contactez le Service des infrastructures au 418 808-8084.

UTILISATION DE L'EAU POTABLE

Le règlement #276 encadre l'ensemble des pratiques liées à l'utilisation de l'eau potable sur le territoire.

Voici les principaux éléments à respecter :

Période d'arrosage

 20 H À 23 H

L'utilisation d'un arroseur ou d'un aspergeur amovible est permise de selon les jours suivants :

 Numéros civiques pairs → Lundi et jeudi

 Numéros civiques impairs → Mardi et vendredi

Lavage véhicules, entrées et bâtiments

Permis en tout temps avec un seau ou un boyau à fermeture automatique.

Le nettoyage de patios, murs extérieurs est autorisé du 1er au 30 avril, ou lors de travaux justifiant leur nettoyage.

Utilisation continue et ruissellement

Il est interdit de laisser couler l'eau en continu, sauf autorisation spécifique. De plus, l'arrosage ne doit en aucun cas entraîner un ruissellement d'eau sur la voie publique ou les propriétés voisines.

Nouvelle pelouse et aménagement

Arrosage nouvelle végétation autorisé tous les jours, selon les heures prévues, pour 15 jours suivant l'installation.

Pelouse en rouleau (gazon en plaques) : arrosage autorisé en tout temps le jour de la pose. Fournir une preuve d'achat sur demande.

Arrosage de la végétation

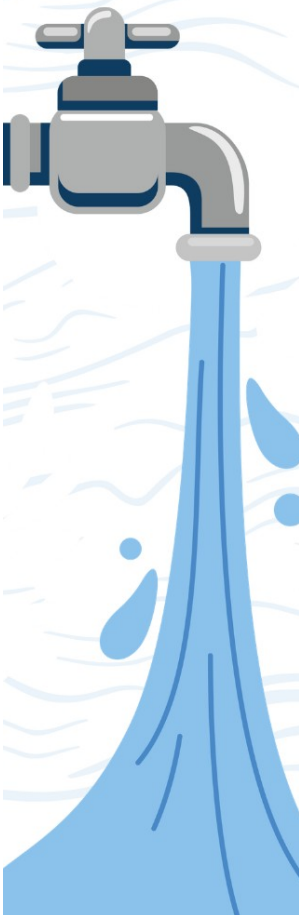
L'arrosage manuel à l'aide d'un dispositif muni d'une fermeture automatique est permis en tout temps, sauf lors des périodes de pluie.

Remplissage piscine et spa

Remplissage d'une nouvelle piscine : autorisé entre **20 h et 6 h**.

Réajustement du niveau d'eau autorisé entre **20 h à 23 h**.

Pour consulter le règlement complet, visitez notre site Internet au villedeportneuf.com.





CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Voici un résumé des activités proposées par la Ville de Portneuf. Les détails sont dans cette édition du journal ou dans une prochaine édition.

DATES	ACTIVITÉS
6 juin	Fête du voisinage
7 juin	Concours Facebook - Fête des pères
13 juin	Je tricote au quai
24 juin	Fête nationale du Québec
9 juillet	Culture et apéros - Érika Pérès

LES PARCS ET TOILETTES PUBLIQUES

Toilettes publiques du parc ornithologique

Un bris majeur fait en sorte que les toilettes du parc ornithologique sont fermées pour une durée indéterminée. Une toilette chimique est installée en attendant que le problème soit résolu.

Parcs et espaces verts

Les parcs et espaces verts de la Ville de Portneuf sont ouverts pour la saison estivale.

Jeux d'eau et son bloc sanitaire

L'ouverture des jeux d'eau est prévue pour la mi-juin. Les toilettes et vestiaires situées à proximité sont déjà accessibles.

Toilettes extérieures du bâtiment d'accueil de la Base de Plein Air de Portneuf

Les nouvelles toilettes de la Base de plein air, accessibles par la porte extérieure, sont ouvertes tous les jours, de 8 h à 20 h. Les toilettes situées à l'intérieur du bâtiment d'accueil sont accessibles lorsque le service de location est ouvert.

OPTIQUE PORTNEUF

Optique Portneuf est une exposition extérieure composée de 36 photos mettant en valeur la beauté, la richesse culturelle et le patrimoine de la Ville de Portneuf. Voici un résumé des critères à respecter :

- Soumettez vos photos jusqu'au **19 juillet**
- Ouvert à tous sans obligation de résidence
- Les moins de 18 ans peuvent participer avec une autorisation parentale.
- Jusqu'à 6 photos par participant
- Format paysage (horizontal), haute résolution
- L'image doit représenter un élément de la Ville de Portneuf et être actuelle.
- Légères retouches acceptées, mais pas d'images générées par I.A.
- Remplir un formulaire par photo.

CONCOURS PHOTOS

OPTIQUE
PORTNEUF

Tous les détails et règlements :
Villedoportneuf.com
(section loisirs - Optique Portneuf)

Courez la chance de voir votre photo ici !



SAMEDI 20 JUIN

LAVE-AUTO

**Détails à venir, consultez notre
page Facebook : Local des
Jeunes de Portneuf**



**451 BOULEVARD GAUTHIER,
PORTNEUF**

Je tricote au quai de Portneuf

**SAMEDI LE
13 JUIN
2026
DE 10 H À 16 H**

Venez au quai de Portneuf et participez à cette belle aventure collective, où le fil de la laine tissera des liens immuables entre nous tous-tes.

Juin 2026

Jeu	Vend	Samedi
4 Tennis	5 Activités ludiques 	6 Basketball
11 Peinture 	12 Volleyball 	13 Feu extérieur
18 Parc 	19 Jeu avec un pistolet à eau	20 Soirée thématique Saint-Jean
25 Balade en skate et en vélo dans le village	26 Lave-auto	27 Souper Hot-Dog

UNE PROGRAMMATION ESTIVALE FESTIVE !

La Ville de Portneuf est heureuse de présenter sa programmation estivale 2026, qui promet de nombreux moments rassembleurs tout au long de l'été. Les citoyens, familles et visiteurs pourront profiter d'une offre diversifiée. Grâce à l'engagement de l'équipe municipale, de ses partenaires et de nombreux bénévoles, plusieurs activités et événements animeront Portneuf pour la belle saison.

Culture & apéros : six soirées estivales

Les soirées Culture & Apéros sont de retour cet été avec six rendez-vous alliant culture, détente et découvertes. Spectacles musicaux, ateliers créatifs, cinéma en plein air et activités festives. Plus de détails à venir.

Le Quai des Arts : une deuxième édition au bord du fleuve

Les 11 et 12 juillet, le parc à bateaux de la rue Lemay accueillera la deuxième édition du Quai des Arts. Cet événement mettra en valeur une quarantaine d'artistes et d'artisans de diverses disciplines. Les visiteurs pourront découvrir des créations originales, assister à des démonstrations, profiter d'animations et découvrir le talent de créateurs d'ici et d'ailleurs. Visitez la nouvelle page Facebook : [Quai des Arts de Portneuf](#).

Les grands classiques sont de retour

Parmi les événements les plus attendus de l'été, notons également le retour de :

- La Fête nationale du Québec, le 24 juin
- La Fête de la famille, le 8 août

Unité mobile 0-5 ans

L'unité mobile 0-5 ans sera présente lors de plusieurs événements afin d'offrir des activités éducatives et ludiques en plein air destinées aux enfants de 0 à 5 ans. Vous pourrez la retrouver lors des activités suivantes : 24 juin – Fête nationale du Québec / 23 juillet – Soirée danse country / 8 août – Fête de la famille.

La programmation détaillée sera diffusée au cours des prochaines semaines sur le site Internet de la Ville au www.villedoportneuf.com.

Nous vous invitons également à suivre les pages Facebook de la Ville de Portneuf et des Loisirs de la Ville de Portneuf afin de ne rien manquer des activités estivales.



UN ÉTÉ ANIMÉ À PORTNEUF!

Grands événements

24 JUIN

FÊTE NATIONALE

11 ET 12 JUILLET

QUAI DES ARTS

8 AOÛT

FÊTE DE LA FAMILLE

ACTIVITÉS ET
ÉVÉNEMENTS GRATUITS



Culture & apéros!

9 juillet

ÉRIKA PÉRÈS
Atelier de peinture

23 juillet

SOIRÉE DE DANSE COUNTRY

30 juillet

CINÉ PLEIN AIR
Film Élio

6 août

SPECTACLE
Gaétan Morissette

15 août

LES FÊTES LATINES

20 août

CINÉ PLEIN AIR
Film Bonne fortune

Plus de détails à venir !
www.villedeportneuf.com

RETOUR SUR LE NETTOYAGE EN VILLE ET LA JOURNÉE DE L'ARBRE

Le mois de mai a été marqué par deux activités qui ont permis aux citoyens de contribuer à l'embellissement et à la mise en valeur de leur milieu de vie.

Nettoyage en ville

Dans le cadre de la journée Nettoyage en ville, une trentaine de bénévoles ont donné de leur temps afin de contribuer à la santé et à la beauté de nos espaces naturels.

À la **forêt nourricière**, les participants ont procédé au désherbage des aménagements et à l'ajout de paillis autour des arbres et des plantations afin d'assurer leur croissance et leur pérennité. Une nouvelle table a également été installée pour permettre aux citoyens de profiter davantage de cet espace rassembleur. Rappelons également que le comité Art-Terre a récemment planté une cinquantaine de boutures de saules qui formeront, au fil des ans, un mur végétal vivant.

Du côté des berges, plus de **200 kg de déchets** ont été retirés. Cette diminution observée d'année en année témoigne d'une sensibilisation accrue à la protection de l'environnement.

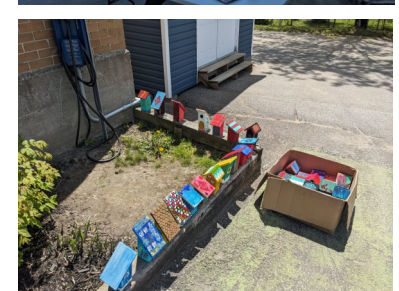
Merci à nos partenaires : Pizzeria Paquet, ACMAT, OBV CAPSA et le Comité ZIP Les Deux Rives.

Distribution d'arbres, vente de livres et plus encore...

La distribution d'arbres a également connu un beau succès. Grâce à la collaboration du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune ainsi que de l'Association forestière des Deux-Rives, plus de **300 jeunes arbres** ont été distribués gratuitement aux citoyens.

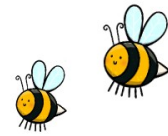
Cette journée a aussi permis la tenue d'une activité de peinture de cabanes à oiseaux à la bibliothèque. **Les 40 cabanes** prévues ont été décorées par les participants et seront installées dans l'« arbre à cabanes » situé à la halte routière de la côte du Ministre. L'événement comprenait également une vente de livres usagés à la bibliothèque, un échange de plantes entre citoyens ainsi qu'une collecte de contenants consignés organisée par le Local des jeunes de Portneuf.

Merci à tous les bénévoles, partenaires et participants qui ont contribué au succès de ces deux activités et qui participent activement à l'amélioration de notre milieu de vie.





BIBLIOTHÈQUE *La Découverte*



Mardi et jeudi
18 h 30 à 20 h
Mercredi
13 h 30 à 15 h
Samedi
10 h à 11 h 30

HORAIRE

Horaires d'été

Fermée du 19 juin au 6 juillet
Ouvverte les mardis 7, 14, 21, 28 juillet
de 18 h 30 à 20 h
Ouvverte les mardis 4, 11, 18, 25 août
de 18 h 30 à 20 h
Fermée du 26 août au 7 septembre

NOUVEAUTÉ

Club de lecture

Chaque dernier mercredi du mois de 19 h 30 à 21 h

Bibliothèque La Découverte - 297, 1^{re} Avenue, Portneuf



PAS D'OBLIGATION!
Le livre d'un certain mois ne t'intéresse pas ? Viens seulement aux rencontres qui t'intéressent !



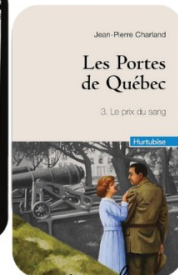
Août
Nouveau départ



Septembre
Légitimation autocitons



Octobre
Sans ponctuation



Novembre
Récit de guerre



Décembre
Miracle de Noël

Inscription ici



Inscription requise afin de réserver votre copie
Ouvert à tous les citoyens de la MRC de Portneuf

Café (\$) et popcorn sur place
Tous liront le même livre (Disponibles en plusieurs exemplaires à la bibliothèque)



POUR PLUS D'INFORMATIONS :  biblio@villedeportneuf.com

 **Bibliothèque**
La découverte de Portneuf

CLUB FADOQ PORTNEUF

Le **lundi 8 juin, dès 10 h**, se déroulera l'assemblée générale.

Pour obtenir de l'information sur le club, réserver votre place, contactez Sylvie Lefebvre au 418 286-6079.



De plus, nous souhaitons souligner l'engagement d'un groupe de participants qui travaille avec enthousiasme et persévérance depuis la mi-mars afin de présenter une chorégraphie lors du Gala de danse de la FADOQ – Région de Québec–Chaudière–Appalaches, qui se tiendra le 6 juin 2026.

Cette participation est d'autant plus remarquable que ce groupe est le seul représentant des 17 clubs de la région de Portneuf. Les participants ont mis tout leur cœur et de nombreuses heures de pratiques et de préparation dans les dernières semaines / mois.

Bravo à vous tous!

CERCLE DE FERMÈRES PORTNEUF

Le Cercle Fermières Portneuf annonce la fin des activités pour sa période estivale. Les ateliers, conférences, tricot et présentations diverses reprendront en septembre.



Le conseil d'administration tient à remercier tous ses membres de l'appui soutenu qu'elles ont manifesté tout au long de l'année et vous souhaite de passer un très bel été.

On se revoit à l'automne avec de nouveaux projets. De plus, des travaux sont actuellement en cours dans nos locaux afin d'améliorer la capacité d'accueil.

Vous pouvez toujours nous rejoindre au 418 286-4825 ou au 418 286-6804

Courriel : cerclefermieresportneuf@gmail.com

SAINT-VINCENT DE PAUL

Afin de ne rien manquer, suivez la page Facebook Saint-Vincent de Paul de Portneuf pour être au courant des événements touchant le magasin mais aussi concernant la SSVP. Pour le magasin Chez Vincent, celui-ci sera ouvert tout l'été mais avec un horaire réduit.



Du 21 juin au 22 août 2026 :

les jeudis de 13 h à 15 h au 110, rue de la Rivière.





COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ LA RÉSIDENCE PORTNEUVIENNE

LOGEMENT 4 ½ À LOUER

- Cherchons couple pour occuper le logement;
- Milieu de vie paisible et humain ;
- RPA niveau 1.
- Services inclus : 2 repas par jour et service d'urgence ;



418-286-4000



residenceportneuvienne@telus.net



Coopérative de Solidarité La Résidence Portneuvienne

DU GRAND PORTNEUF

Le Service d'aide à la recherche de logement

est là pour vous accompagner
gratuitement dans vos
démarches.

Le SARL est un service de soutien
offert à toutes personnes à la
recherche d'un logement sur le
territoire de la MRC de Portneuf
et d'une partie de la Jacques-Cartier.

Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 00 à 16 h 00
et vendredi de 8 h 00 à 12 h

418 284-0016

sarl@omhgp.com

Québec 

 MRC de
PORTNEUF


OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DU GRAND PORTNEUF

Service de garde de fin de semaines :
20 juin au 5 juillet 2026
Les samedis et dimanches
de 9h00 à 17h00



Fête nationale du Québec

Parc à bateaux, rue Lemay

24 juin 2026

14 H À 16 H 30 : ESPACE FAMILLE

Jeux gonflables • Animations RX1
Unité mobile 0-5 ans • Maquillage
Bastonville • Zone Guy Lafleur

14 H À 18 H : ANIMATIONS

Démo par BBQ QC
Massothérapie • Sculpture sur bois
Épreuves de force • Tours de calèche
Danse sociale et country

18 H À 22 H 30 : ANIMATIONS

Discours patriotique
Duo musical Frank & PO
Feu de joie • Feux d'artifice



SUR PLACE



Tous les détails sur villedeportneuf.com

En partenariat avec :

Québec

Ville de
Portneuf
*Une voie
de choix*

Présentée par

BBQ
QUÉBEC

THIBAUT
paysagiste
inc.

LA GRANGE
SALLE SPORTIVE

MIEL&co.
PORTNEUF, QUÉBEC



manger
selon ses
valeurs